



POPULATION
1,33 MILLIONS D'HABITANTS



DONNÉES EUROSTAT 2019 – SEPTEMBRE 2021

Rédaction et conception
Centre Inffo

La formation professionnelle en ESTONIE

L'Estonie est un pays d'Europe du Nord. Elle divisée administrativement en 15 comtés et 241 communes. C'est une république parlementaire dont la langue officielle est l'Estonien. Elle a entièrement numérisé son administration et détient également le ratio le plus élevé de start-up par habitants.

La filière professionnelle initiale en Estonie est à la fois une voie d'orientation potentielle pour les élèves après le premier cycle de l'enseignement secondaire mais aussi une voie de deuxième chance pour les personnes sorties de l'éducation obligatoire sans réussir l'examen final. En 2019, la part d'élèves au sein de la formation professionnelle initiale était de 40 % du nombre totale d'élèves inscrits au sein du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans la formation professionnelle, la part d'apprentis atteignait à peine les 7 % malgré une progression sur les dernières années.

Cette publication bénéficie d'un financement de la Commission européenne dans le cadre du réseau Euroguidance.



Commission européenne





VUE D'ENSEMBLE



Les cursus de la formation professionnelle initiale débouchent sur des qualifications de niveau EQF 2 jusqu'au niveau 4. Ils intègrent entre 35 et 50% de la quotité horaire totale de formation en entreprise. Ces cursus sont accessibles aux adultes et permettent pour certains, la poursuite d'études supérieures générales ou professionnelles. Les apprenants ont la possibilité de choisir comme langue d'enseignement le Russe et l'Anglais. Cependant, ces cursus dits « *foreign-language curricula* » incluent nécessairement des cours d'Estonien pour s'assurer que l'apprenant a le niveau suffisant pour travailler dans un environnement où l'Estonien est la langue de travail. Pour achever le deuxième cycle de l'enseignement secondaire professionnel, l'apprenant devra également passer les examens finaux (*vocational/professional examination*) avec l'Estonien comme deuxième langue.

Les cursus au sein du cycle post secondaire débouchent en une demi-année ou en deux ans et demi, sur des qualifications de niveau EQF 5. La durée de formation est déterminée par les acquis du candidat et inclut au moins 50 % de la quotité horaire totale de la formation, en entreprise.



L'apprentissage (*workplace-based form of study*) est accessible à tous les niveaux (deuxième cycle du secondaire et post secondaire) de l'enseignement professionnel. C'est une modalité d'accès à la qualification. L'apprenti en Estonie a le statut d'élève. Il perçoit un salaire de son employeur qui est égal ou supérieur au salaire minimum en Estonie. Par ailleurs, des avantages tels que la prise en charge des frais de transports, une bourse de 60 euros, lui sont accessibles. Le rythme de l'alternance dépend du type de métier auquel l'apprenti est formé et résulte d'un accord entre l'établissement de formation et l'entreprise d'accueil. Ce mode de formation débouche sur des qualifications allant du niveau EQF 2 au niveau 5



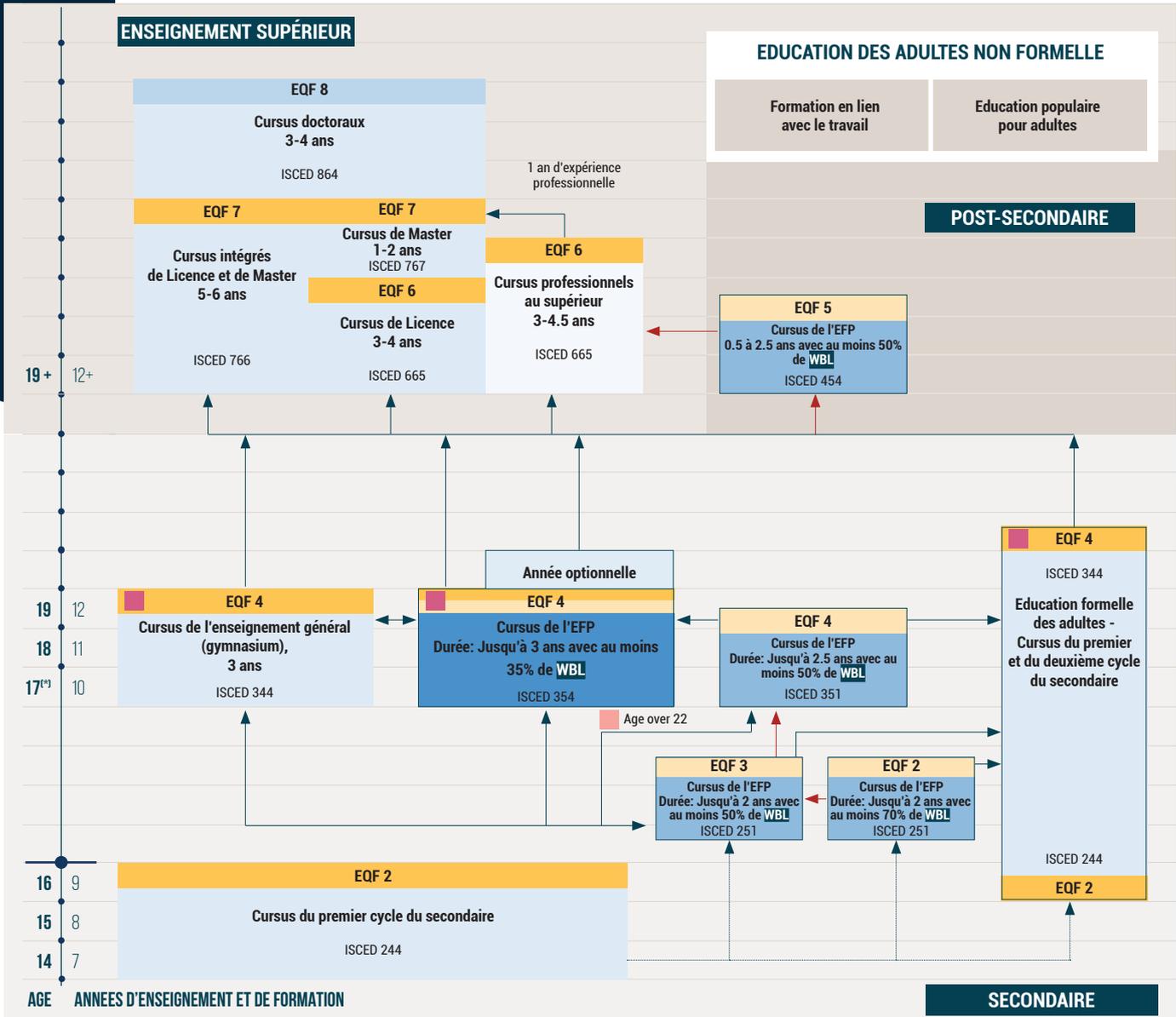
L'éducation des adultes peut s'étendre à trois domaines : l'éducation formelle, la formation informelle liée au travail et l'éducation populaire. Dans le cadre de l'éducation formelle, les adultes peuvent participer à des cursus du secondaire en cours du soir et des modalités de formation à distance. Dans le cadre de la formation continue, les salariés ont le droit à un congé de 30 jours civils par an pour participer à des formations (prise en charge totale ou partielle par l'employeur). Un congé supplémentaire peut être accordé pour préparation des examens finaux. Enfin, les salariés peuvent également solliciter des congés non rémunérés. La formation professionnelle pour les demandeurs d'emploi est financée par le Service public de l'emploi. Les demandeurs d'emploi reçoivent depuis 2009 des chèques servant à financer des formations pour approfondir leurs connaissances ou se réorienter en acquérant des compétences nouvelles.

Les employeurs peuvent solliciter des bourses de formation (majoritairement gouvernementales) pour leurs employés afin de les préparer à s'adapter aux changements devant intervenir dans le processus de travail en entreprise.



Enseignement et formation professionnels

en **ESTONIE**



- Cursus d'enseignement général
- Cursus de l'EFPP (Enseignement et formation professionnels)
- Cursus combinant l'EFPP et Enseignement général
- Accessible aux adultes
- Certifications professionnelles reconnues
- Qualifications permettant la poursuite d'études N+1
- Cursus donnant accès à l'enseignement supérieur

- Progression possible
- Durée de la formation liée aux acquis de l'apprenant
- Admission possible par validation des acquis
- Progression possible pour apprenants n'ayant pas terminé l'éducation obligatoire
- (*) Fin de l'éducation obligatoire (sauf pour les apprenants de moins de 16 ans ayant échoué)
- Ⓜ Apprentissage possible
- WBL Formation sur le lieu du travail ou en établissement (pratique)

SOURCE : CEDEFOP/REFERNET - SPOTLIGHT 2021



Les acteurs de la formation professionnelle en Estonie sont :

- Le ministère de l'éducation qui met en œuvre les stratégies et approuve les programmes nationaux d'enseignement professionnel.
- L'Autorité chargée de l'éducation et de la jeunesse (*Haridus- ja Noorteamet*) qui conçoit les cursus nationaux au sein de la formation professionnelle et organise la formation des enseignants. La conception de ces cursus tient compte des prévisions concernant le marché du travail qui sont produites par le ministère de l'économie.
- Les partenaires sociaux qui participent au cadre de consultation aboutissant à la conception des politiques en matière de formation professionnelle.
- Les gouvernements locaux qui mettent en œuvre et coordonne les activités des établissements éducatifs municipaux.



Le financement de la formation professionnelle est assuré par l'Etat et représente un peu plus de 1% du budget total. Le financement consiste en des fonds de base et des fonds basés sur les performances. Les fonds de base prennent en compte le nombre d'apprenants, les domaines enseignés, les taux de rémunération des enseignants, etc. Tandis que les fonds de performances tiennent compte entre autres, du pourcentage de réussite des élèves aux examens. Les établissements municipaux peuvent proposer à destination des adultes, des formations subventionnées.



Le marché de la formation professionnelle est composé de prestataires publics et privés.



- Vocational education and training in Europe - Estonia : <https://www.cedefop.europa.eu/en/tools/vet-in-europe/systems/estonia>
- Cedefop european database on apprenticeship schemes - Estonia : <https://www.cedefop.europa.eu/en/publications-and-resources/data-visualisations/apprenticeship-schemes/country-fiches/estonia>
- National Education systems - Estonia overview : https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/eurydice/content/estonia_en
- Ministry of education and research - Vocational education : <https://www.hm.ee/en/vocational-education>



Les principes généraux de **la validation des acquis** résident dans l'élaboration détaillée des procédures de reconnaissance par les prestataires ; la prise en compte par les établissements de formation dans leur processus d'admission aux cursus et l'exemption d'une partie d'un cursus d'études. Les acquis doivent être justifiés par des documents (certificat, contrat de travail etc.), une description de l'expérience professionnelle et si nécessaire, par la pratique.



Le cadre national des certifications comprend huit niveaux dont les descripteurs sont les savoirs, les compétences, la responsabilité et l'autonomie.



L'assurance qualité a deux aspects :

- Externe : elle est concrétisée par le droit de dispenser la formation que l'Agence Estonienne pour la qualité de l'enseignement supérieur et professionnel (EKKA) octroie aux établissements après évaluation. Ses missions portent également sur la qualité des programmes dispensés.
- Interne : elle est matérialisée par l'obligation des prestataires à s'auto-évaluer au moins tous les trois ans sur les mêmes critères (administration, gestion des ressources, résultats) que l'évaluation externe.



SPÉCIFICITÉS

- **Education des adultes** : Multiplication par deux du nombre d'adultes (plus de 25 ans) au sein de l'EFPI et l'EFPC depuis 2010/2011.
- **Orientation** : Mise en place d'un outil (OSKA) pour aider à orienter les apprenants selon les prévisions des besoins du marché et l'inadéquation de leurs compétences.
- **Décrochage scolaire** : Taux de décrochage scolaire particulièrement élevé dans l'EFPI, au sein du deuxième cycle du secondaire.